



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réser-
au
Monite
belge***20116850***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

30 SEP. 2020

Le Greffier
GreffeN° d'entreprise : **0421 618 220****Nom**(en entier) : **AU GAI SAVOIR**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DE LA STATION, 60 - 6043 RANSART****Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20/07/2020

Madame CORS BRABANT Marie-Ange démissionne du poste d'Administrateur délégué.

Monsieur CORS Jean-Philippe est nommé au poste d'Administrateur délégué.

Monsieur CORS Rolan est nommé au poste d'Administrateur délégué.

Les pouvoirs des Administrateurs délégués sont :

Les actes courants, offres, contrats, opérations bancaires.

Les crédits à concurrence de 100.000€ chacun, 200.000€ avec les deux signatures.

Les autres engagements feront l'objet d'une décision du Conseil d'Administration.

Par vote spécial, décharge est donnée à l'administrateur sortant.

BRABANT Marie-Ange

CORS Jean-Philippe

CORS Roland

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).